Renaissance de l’esprit révolutionnaire

Le Droit social

26 mars 1882

De certains signes, précédant les révolutions politiques ou sociales, annoncent leur arrivée. C'est à la constatation et à l'analyse de ces signes que l'on peut reconnaître, prédire, pour ainsi dire, le moment de leurs éclosions : c'est ainsi que les philosophes du dix-huitième siècle purent annoncer, bien avant l'heure, la révolution politique qui marqua la fin de la vieille monarchie française : c'est ainsi que nous-mêmes, socialistes, pouvons annoncer la future transformation économique qui marquera la fin de l'exploitation capitaliste. Il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire pareille chose, il suffit d'un peu d'attention et de bon sens.

À cette heure un frisson de révolte parcourt l'Europe ; de toutes parts les peuples s'agitent pour la revendication de leurs libertés. En Russie, le nihilisme bat en brèche l'autocratie féroce des czars ; en Irlande, les paysans se soulèvent contre les exigences des Landlords ; en Italie, la gendarmerie et l'armée sont continuellement aux prises avec les ouvriers ; en Espagne, le socialisme gronde, menaçant la vieille noblesse castillane : en Autriche, en Prusse, des symptômes avant coureurs de la rébellion se manifestent au sein des masses ; en France, des groupes s'organisent pour la propagande révolutionnaire, des grèves éclatent de tous côtés, l'antagonisme se creuse de jour en jour plus profond entre le capitaliste et le travailleur ; de partout enfin, les peuples, las du joug qui pèse depuis tant de siècles sur leurs épaules, font entendre des protestations et des menaces, formulent des revendications, s'organisent pour la révolte.

Et c'est en vain, croyons-nous, que les gouvernements redoublent de sévérité et d'oppression vis-à-vis des peuples : c'est en vain que le czar dresse des gibets, peuple les mines de Sibérie, extermine les défenseurs de la liberté, étouffe sous une législation sauvage les aspirations populaires ; c'est en vain que l'Angleterre répond aux souffrances de l'Irlande par des lois coërcitives ; c'est en vain que nos députés français rivalisent de bassesses et de mensonges pour tromper leurs électeurs, c'est en vain que la vieille société s'insurge contre les idées nouvelles : les nouvelles vaincront.

Oui, prenez-en votre parti, hommes du passé, adulateurs de l'autorité, admirateurs de la guerre et de l'échafaud, soldats du Syllabus, prêtres de la haine, l'heure de la grande justice va sonner. Tout ce qui faisait la gloire du Moyen-Âge, tout ce qui faisait la force de l'aristocratie va disparaître ; tout ce que vous avez défendu, ô prêtres ! va être renversé ; tout ce que vous avez adoré, ô bourgeois ! va être brûlé. Les peuples vont reconquérir leurs droits ; déjà les fils de Spartacus aiguisent leurs glaives, déjà à l'horizon se lève, dans sa majestueuse grandeur, le soleil de la justice.

Ô ! derniers défenseurs de la tyrannie ! Ô ! derniers apôtres de l'erreur ! jetez un dernier regard sur ce qui fut vos idoles, regardez une dernière fois le passé qui se couche. Un nouvel ordre de choses va se lever sur le monde ; la liberté va remplacer l'autorité, la morale va remplacer le code, la science va remplacer le dogme, l'amour va remplacer la haine, le jour splendide va remplacer la sinistre nuit.

Le peuple va reprendre ce que ses maîtres lui avait jadis volé.

Les gouvernements auront beau faire, ils n'empêcheront pas cette transformation. Il est des obstacles contre lesquels viennent se heurter toutes les manœuvres des despotes. De même que l'on ne peut empêcher le soleil de briller, l'océan de gronder, la tempête de mugir, on ne peut arrêter les idées de germer au sein des sociétés, on ne peut barrer le chemin à l'idée révolutionnaire en marche.

Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Renaissance de l’esprit révolutionnaire
26 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d’*Archives autonomies*, tiré du n°7 du *Droit social Le Droit social*, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l’histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com